

Mode d'emploi

1

Signature de la Convention d'Adhésion qui fixe les modalités d'accueil de votre activité au sein de Port'Ability. Vous disposez dès lors d'une solution de facturation.

2

Vous prospectez votre propre clientèle et négociez les termes de votre intervention : contenu, planning, conditions financières, etc.

3

Etablissement de 2 contrats :

- un contrat commercial de prestation de portage salarial signé entre Port'Ability et votre client qui reprend les termes de vos négociations.
- un contrat de travail avec Port'Ability pour la durée de l'intervention.

4

Prise en charge par Port'Ability du suivi administratif des contrats :

- facturation, encaissement, suivi des relances
- bulletin de salaire, reversement des charges sociales et obligations déclaratives pour votre compte.



**Portage salarial
pour professionnel autonome**



www.portability.fr

www.portability.fr



Port'Ability S.A.S. au capital de 50 000 € APE 8299Z RCS 440 511 863 00035
14 rue de la République F-85200 FONTENAY-LE-COMTE
portability@portability.fr - www.portability.fr
Tél. 33 (0)2 51 50 10 49 - Fax 33 (0)2 51 50 26 63

Le portage salarial et vous

Le portage salarial vous permet de travailler de façon indépendante tout en ayant un statut salarié. Ce mode de travail s'adresse à des professionnels autonomes tant dans leurs domaines de compétence qu'au niveau de la prospection commerciale.

Port'Ability,
c'est la solution
pour facturer votre
savoir-faire sans
formalités sociales
et fiscales.



Notre objectif : vous simplifier la vie !

Notre métier est de vous apporter une solution adaptée pour facturer vos missions allant de quelques heures à plusieurs années.

Notre conception « freelance » du portage nous amène à accepter tout rythme d'activité - aucun minimum imposé en termes d'activité mensuelle ou de montant de facture - tout en pratiquant des frais de gestion étudiés.

Notre réactivité vous permet, en 24 heures de démarrer une mission avec un cadre juridique et social sécurisé.

De votre adhésion Port'Ability, à la gestion et au suivi de votre activité, **tout peut se faire en ligne**, mais aussi par courriel, courrier, télécopie ou encore dans nos locaux autour d'un café ...

Votre temps est précieux. Notre expérience du
portage salarial et notre progiciel performant
nous confèrent une réactivité unique.

Le portage en chiffre

Pour une prestation d'un mois avec un statut cadre
sans prise en compte de frais professionnels

Montant de la prestation H.T	8 000,00 €
TRM (Taux de Restitution Minimum)	63,50 %
Salaire brut	5 081,00 €
Charges salariales	1 054,00 €
Charges patronales	2 310,00 €
Salaire net	4 027,00 €

Votre rémunération peut être avancée
indépendamment du règlement de vos clients.

Nos points forts

Port'Ability assure la responsabilité juridique et commerciale de votre mission et vous bénéficiez des garanties liées au statut de salarié.

Notre expérience

Port'Ability accompagne vos envies d'indépendance depuis janvier 2002.

Notre solidité financière

Port'Ability a souscrit une garantie financière supplémentaire et est membre du PEPS, syndicat des Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial.

Nos options +

Avance 100% de vos salaires, gestion de vos frais professionnels, gestion de vos fournisseurs, gestion de vos cotraitants, gestion d'actions de Formation Professionnelle Continue.

rendez-vous sur www.portability.fr



14 rue de la République
85200 Fontenay-le-Comte - FRANCE
Tél : 33 (0)2 51 50 10 49 - Fax : 33 (0)2 51 50 26 63
portability@portability.fr